



71^e Session de l'Assemblée générale

Cinquième Commission

Point 134 de l'ordre du jour

Plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève

Strategic heritage plan of the United Nations Office at Geneva

New York, le 28 novembre 2016

Déclaration prononcée par S.E. M. Jürg Lauber, Représentant permanent

Madame la Présidente,

La Suisse salue la présentation des rapports du Secrétaire général et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le Plan stratégique patrimonial pour le Palais des Nations à Genève.

L'Assemblée générale a approuvé l'année dernière l'étendue du projet, son calendrier d'exécution et ses coûts pour un montant maximal de 836.5 million de francs suisses. Le début des phases de rénovation et de construction du projet a ainsi été autorisé. Aujourd'hui, nous tenons à féliciter l'Office des Nations Unies à Genève, et en particulier l'équipe chargée du projet, pour tout le travail accompli ainsi que les solides progrès réalisés en un an. Le projet est sur la bonne voie, il avance selon le calendrier et le budget prévus. Nous encourageons le Secrétaire général à s'assurer que le projet ne s'en écarte pas. Nous constatons par ailleurs avec satisfaction que l'ONUG est parvenu à un accord avec son partenaire bancaire et que le problème posé par les taux d'intérêt négatifs est désormais résolu.

Madame la Présidente,

Pourquoi les Etats membres ont-ils décidé de rénover le Palais des Nations ? Quelle est la valeur ajoutée du Plan stratégique patrimonial pour l'ONU et ses États membres ?

La réponse est simple : ce projet est un investissement dans l'avenir des Nations Unies, un investissement qui se révèle extrêmement avantageux sur les plans qualitatif ainsi que financier et qui permettra à l'Organisation de remplir ses mandats avec un maximum d'efficacité pour la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme.

Grâce à la réduction des frais de maintenance et d'électricité, à la suppression des coûts et à l'optimisation d'un environnement de travail modernisé et plus efficace, la rénovation du Palais des Nations permettra de réaliser chaque année des économies substantielles au profit de l'Organisation et de ses États membres.

D'importants efforts ont été déployés en vue de trouver d'autres sources de financement pour ce projet. Le taux d'intérêt nul du prêt de 400 millions de francs suisses qui a été consenti par la Suisse est ainsi un avantage financier pour les États membres. Le revenu issu de la valorisation du patrimoine foncier permettra aussi de réduire les coûts du projet. Des propositions concrètes ont déjà été avancées sur ce point.

L'aspect le plus important est probablement que le Plan stratégique patrimonial est porteur d'avantages considérables sur le plan qualitatif, à la fois pour le personnel, les délégués et les visiteurs du Palais des Nations. Il leur offrira un confort accru grâce à la mise en place d'un environnement de travail moderne, attrayant et sûr. Les infrastructures devenues obsolètes seront renouvelées et les obstacles rencontrés aujourd'hui par les personnes handicapées seront éliminés.

Madame la Présidente,

Si nous voulons profiter de ces avantages qualitatifs et financiers, il est déterminant de convenir des modalités de financement durant la présente session. Toute incertitude à cet égard risquerait de provoquer des retards et des dépenses supplémentaires, mais aussi de décourager le personnel, les partenaires et les entreprises contractantes, ainsi que les investisseurs et donateurs potentiels.

Les modalités adoptées pour le projet de rénovation du siège à New York, constituent à nos yeux un bon point de départ pour les discussions à ce sujet.

Nous nous réjouissons de pouvoir discuter de ce sujet important et d'engager le dialogue avec toutes les délégations pour trouver un accord.

Madame la Présidente, je vous remercie.

Madam Chair,

Switzerland welcomes the reports of the Secretary-General and of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions on the strategic heritage plan of the United Nations Office at Geneva.

Last year the General Assembly approved the project scope, schedule and estimated cost of the strategic heritage plan (SHP) in the maximum amount of 836.5 million Swiss francs for the period from 2014 to 2023, and thereby authorised the renovation and construction phases of the project to begin. A year on, we would like to commend the United Nations Office at Geneva and the SHP team in particular, on their impressive work and the progress achieved so far. The project is on schedule, within the planned budget and therefore fully on track. We encourage the Secretary General to ensure that the project remains within the approved budget and schedule. We are also very pleased that UNOG has reached an agreement with its banking partner and the issue of negative interest rates has been resolved.

Madam Chair,

Why did we decide to renovate the Palais des Nations? What is the added value of the SHP to the United Nations and its member states? The SHP is an investment in the future of the United Nations that will provide significant qualitative and financial benefits and therefore enable the organisation to fulfil its mandates for peace and security, development and human rights in the most efficient and effective way possible.

I would like to highlight three points:

First, thanks to lower maintenance and electricity expenses, cost avoidance as well as the optimisation of the work environment by providing a modern and efficient workplace, the SHP will lead to substantial annual savings to the organisation and to member states.

Second, great efforts have been made to find alternative funding sources for this project. The zero interest loan of 400 million Swiss francs offered by the host state provides significant financial benefits to member states. In addition, income from land valorisation will bring down costs even further; concrete proposals are already on the table.

Third, and perhaps most importantly, in addition to the financial benefits, the SHP will bring tremendous qualitative benefits to staff, delegates and visitors at the Palais des Nations.

It will increase the well-being of all who work, meet, negotiate and visit by providing a modern, attractive and safe work environment. The outdated infrastructure will be improved and current barriers to persons with disabilities will be eliminated.

Madam Chair,

In conclusion, it is of the utmost importance to agree on the financing modalities during this session to reap the above-mentioned qualitative and financial benefits. Uncertainty around the financing modalities bears the risk of causing delays and additional costs and discouraging staff, partners, contractors as well as potential investors and donors. The modalities used for the CMP could be a good starting point for discussions.

We will engage with all delegations to find a suitable agreement and are looking forward to constructive discussions on this important matter.

Thank you.
